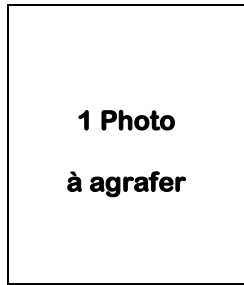


**FICHE ADMINISTRATIVE /
INFIRMERIE**

ANNEE SCOLAIRE 2021/2022



En cours d'année scolaire, pensez à signaler tout nouveau problème de santé à l'infirmière

NOM : _____ **Prénom :** _____

Classe : _____ **Date de naissance :** _____ **Régime :** _____

N° SS de l'élève :/...../...../...../...../...../.....
(*Téléphoner au 36-46 pour l'obtenir, ne pas fournir le N° de sécurité sociale des parents*)

Nom et adresse du responsable légal : _____

1. N° de portable du responsable 1 _____ N° du travail: _____

2. N° de portable du responsable 2 : _____ N° du travail : _____

3. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

4. N° portable de l'élève : _____ Mail: _____

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : _____

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : _____

Nom, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : _____

**IMPORTANT : Aucun traitement médical ne sera délivré sans prescription médicale.
Si votre enfant bénéficie d'un PAP, PAI ou PPS, merci de nous le communiquer dès l'inscription.**

Elève malade au lycée nécessitant un retour à domicile

-l'élève mineur n'est pas autorisé à quitter l'établissement.

Si l'état de santé de l'élève lui permet de rentrer seul, les parents peuvent envoyer une autorisation de sortie par mail à la vie scolaire.

-l'élève majeur peut signer lui-même son autorisation de sortie si son état de santé lui permet.

En cas d'urgence, l'élève est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Document non confidentiel à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention de l'infirmière de l'établissement.